



Communiqué de presse

Le 18 juin 2020

COVID-19 : un impact financier important pour les structures de solidarité

L'Uniopss dévoile les résultats d'une enquête flash réalisée auprès des structures privées non lucratives de solidarité, relative aux surcoûts constatés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19. Des surcoûts importants, qui touchent plus de la moitié d'entre elles, auxquels s'ajoute une baisse significative des recettes.

Alerté par de nombreux adhérents sur les surcoûts et les pertes de recettes liés à la gestion de l'épidémie de COVID-19, le réseau Uniopss-Uniopss a souhaité disposer d'une vision macro-économique, transversale et chiffrée de la situation. En avril, une enquête a donc été diffusée à laquelle **près de 2 000 structures de solidarité, œuvrant auprès des personnes précaires, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, et de la santé ont répondu.**

L'objet de cette enquête était de connaître **les différents types de surcoûts, qu'ils soient directs** (achat d'équipements de protection individuelle – EPI –, de produits et de fournitures sanitaires, frais liés à la gestion des décès, ou frais liés à la gestion des ressources humaines) **ou indirects** (frais de télécommunication et achats de matériels informatiques ou autres investissements). Ces charges, imprévues, mais essentielles dans la lutte contre l'épidémie, ont permis d'assurer la continuité de l'accompagnement et la sécurité des personnes vulnérables comme des professionnels mobilisés.

Premier enseignement : **plus de la moitié des structures, tous secteurs confondus, ont dû faire face à des surcoûts.** S'agissant de la nature de ces derniers, **96 % des structures (soit 1 883) indiquent des surcoûts liés à l'achat d'EPI** (masques et gel hydroalcoolique principalement). **En deuxième position, avec 69 % des structures concernées, viennent les surcoûts liés à la gestion des ressources humaines.** Sans surprise, le coût du renfort en personnel est en tête des réponses ; suivent les frais liés aux heures supplémentaires.

Au total, le montant des surcoûts déclarés par 1 736 structures approche **les 20 millions d'euros.** **En volume financier, 63 % du montant total des surcoûts concerne la gestion du personnel** et ils sont deux fois supérieurs aux surcoûts en EPI.

Autre élément préoccupant : **66 % des structures ont déclaré une baisse de leurs recettes,** dont 74 % en raison d'une fermeture partielle de leur activité, et 41 % du fait d'une baisse de la participation financière des usagers (les causes pouvant se cumuler). **Alors que certaines structures (EHPAD et accueils de jour notamment) vont voir leurs pertes de recettes en partie compensées, d'autres attendent que des mesures financières fortes soient arrêtées (comme les services d'aide à domicile ou les ESAT).**

A la lumière de ces résultats et malgré les mesures de sécurisation de financements prises dans le cadre de la gestion de la crise, les inquiétudes des organismes gestionnaires demeurent très fortes et des garanties supplémentaires doivent être apportées rapidement.

Les associations, qui ont joué un rôle fondamental et indispensable dans cette période de crise, ont besoin d'une vraie reconnaissance et d'un soutien financier compensant ces surcoûts : c'est une question de justice et de vision politique.

Nous demandons ainsi à ce que toutes les structures privées non lucratives, quel que soit leur financeur, soient assurées que l'ensemble des surcoûts et pertes de recettes liées à la gestion de la crise COVID-19 soient entièrement compensés.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.